

RPI.

Encore une classe menacée de fermeture

Alors qu'une classe de CP a déjà été supprimée l'année dernière à La Neuve-Lyre, le scénario se répète cette année. La réception d'un courrier il y a quelques semaines de cela a semé l'angoisse dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

En provenance de l'académie, ce courrier prévenait d'un risque de fermeture de l'une des classes du RPI. Le nombre d'élèves n'ayant pas augmenté par rapport à l'année dernière, ce regroupement scolaire a fait l'objet d'une étude. Cette menace concerne donc les écoles des deux Lyres, maternelle et élémentaire.

Plus récemment, un second courrier est venu confirmer ce projet de fermeture, et annoncer une réunion à l'académie le lundi 12 février prochain. À l'issue de celle-ci, une décision définitive sera prise.

« Il faut se battre »

C'est la raison pour laquelle, Chantal Topart, maire de La Neuve-Lyre, et Marc Morière, maire de La Vieille-Lyre allient leurs forces avec les enseignants et les élèves pour tenter de sauver la classe. C'est déjà le combat qu'ils avaient mené l'an dernier, en manifestant devant l'école avec les enfants, et en affichant des banderoles. La décision étant déjà prise à ce moment-là, ces efforts n'avaient pas porté leurs fruits. C'est pourquoi cette fois-ci Chantal Topart veut anticiper au maximum. **« On sait que la réunion se déroule le 12 février, si on veut un espoir d'obtenir gain de cause, il faut agir avant. Nous avons peu de chance d'éviter cette fermeture, mais il faut se battre, on n'a rien à perdre à essayer. »**

Cette fois, les deux maires n'ont pas hésité à adresser un courrier à l'inspectrice de l'éducation nationale, pour défendre leur cause.

Effectivement, les fermetures de classes sont de plus en plus fréquentes dans les zones rurales. Pourtant, ces écoles sont essentielles au fonctionnement de nos villages, elles les rendent plus attractifs et font vivre l'économie. Elles sont en quelque sorte les moteurs de ces territoires isolés. Aux deux Lyres, les élus ont à cœur de faire vivre leurs villages et luttent pour apporter des solutions au déclin démographique dans les campagnes. Par conséquent, une telle décision de l'académie est contraire à leurs ambitions.

C'est en tout cas ce que tentent de faire entendre les élus des deux communes. S'étant réunie au mois de janvier, la commission RPI des deux Lyres a refusé de manière unanime cette décision de fermeture. « **L'académie doit comprendre qu'une fermeture de classe pour la deuxième année consécutive serait une catastrophe** », déclare Chantal Topart.

Des effectifs stables

Les enseignants, parents d'élèves et élus de la commune craignent également que cela ait un impact sur la qualité de l'enseignement proposé, avec, en contrepartie, une classe surchargée qui ne permettrait pas de répondre aux besoins individuels de chaque élève.

À la rentrée prochaine, les deux écoles compteront, au total, quatre élèves de moins que cette année. Ce calcul ne prend pas en compte les éventuels arrivants. Les effectifs, bien qu'ils n'augmentent pas, restent cohérents au fil des années, sans être en chute libre. L'incompréhension pour Marc Morière et Chantal Topart qui estiment que la fermeture d'une classe ne serait pas justifiée.

Ayant déjà vécu ce problème l'an dernier, les deux écoles ne comptent pas se laisser faire une nouvelle fois.

Marine SORIEUL



Le RPI menacé d'une fermeture de classe pour la deuxième année consécutive Mairie La Neuve-Lyre



Les élèves ont déjà manifesté l'an dernier pour la même raison Maire La Neuve-Lyre